Mode opératoire

Service de dépôt dématérialisé d'une demande d'aide financière ou de justificatifs complémentaires

sur le site sécurisé <u>www.agefiph.fr</u> accès direct : <u>https://dossiers.agefiph.fr/Teleservice/Depot-de-demande-d-aide-financiere</u>

Présentation aux partenaires de l'Agefiph aux Antilles-Guyane – Février 2021



ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

Sommaire du webinaire

- 1. Une présentation du service de dépôt dématérialisé
- Préambule : la transformation digitale de l'Agefiph
- Présentation détaillée du mode opératoire
- Précisions sur les règles de dépôt et de bonnes pratiques
- Accès au service
- 2. Un échange questions-réponses



Contexte de la Transformation digitale de l'Agefiph

Préambule: la Transformation digitale de l'Agefiph

- L'Agefiph a décidé de prendre le virage du digital en poursuivant 2 ambitions :
 - Services : Améliorer les services rendus et adapter notre organisation à l'ère du digital
 - Observatoire et amélioration permanente : Connaître nos bénéficiaires pour mieux les satisfaire
- Un projet de transformation digitale a donc été initié. Les chantiers ont été définis et démarrés en 2020



Dans l'attente d'une plateforme digitale interactive mi-2021 :

- pour traverser la période de crise sanitaire, avec un service plus visible, plus pratique, plus sécurisé,
- l'Agefiph met en place un <u>service de dépôt dématérialisé</u> de demande d'aide financière ou de justificatifs complémentaires <u>sur le</u> <u>site Internet de l'Agefiph.</u>
- en lieu et place d'un envoi sur les messageries des délégations régionales de type (<u>antilles-guyane@agefiph.asso.fr</u>),
- Ce service a été expérimenté en région depuis novembre 2020, avec les Cap emploi Corrèze, Creuse, Dordogne et Haute-Vienne. Nous les remercions pour leur contribution et leurs retours très constructifs.



Service de dépôt dématérialisé de demande d'aide financière ou de justificatif complémentaire

accès direct :

https://dossiers.agefiph.fr/Teleservice/Depot-de-demande-d-aide-financiere



Accès au service de dépôt dématérialisé

https://dossiers.agefiph.fr/Teleservice/Depot-de-demande-d-aide-financiere

Saisie du formulaire de dépôt de la demande

Quelques champs à renseigner pour sécuriser la transmission à l'Agefiph

Téléchargement des fichiers

Dont le dossier de demande d'intervention renseigné

Acceptation du traitement informatisé et validation de l'envoi

Réception d'un accusé de réception par mail



- ✓ Une présentation détaillée des différentes étapes :
 - 1. Sélectionner son profil
 - 2. Sélectionner le type de dépôt
 - 3. Déposer
 - a) une nouvelle demande d'aide financière
 - b) un justificatif complémentaire pour une demande existante
 - 4. Valider le dépôt
 - 5. Confirmation de dépôt et mail automatique d'accusé-réception

Sélectionner son profil



PERSONNE HANDICAPÉE EMPLOYEUR CONSEILLER À L'EMPLOI	
---	--

A+

Accueil > Services > Dépôt de demande d'aide financière

DÉPÔT DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE EN LIGNE

Merci de préciser votre profil puis ce que vous souhaitez déposer dans la liste ci-dessous

* : Champs obligatoires			
Vous êtes * :	Précisez votre profil	~	
	Précisez votre profil		
	Une personne en situation de handicap		
	Un salarié ou dirigeant non salarié représentant	son entreprise	
	Un organisme intermédiaire (opérateur SPE ou a	autre organisme) relayant une de	emande pour une personne en situation de handicap
	Un organisme intermédiaire (opérateur SPE ou	autre organisme) relayant une de	emande pour un établissement
		Valider	



DÉPÔT DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE EN A+ A-LIGNE

Merci de préciser votre profil puis ce que vous souhaitez déposer dans la liste ci-dessous





3a Déposer une nouvelle demande d'aide financière

UNE NOUVELLE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

	* : Champs obligatoires		
	_	Département de l'adresse postale de la personne ou de l'é demande est faite	tablissement pour qui la
Données à	Code département * :	Sélectionner	*
saisir si le		Numéro SIRET à 14 chiffres	
uepositaire	SIRET de l'établissement pour		
est une	qui la demande est faite *:		
entreprise ou		50 caractères en majuscules sans caractères spéciaux	
un partenaire	Raison Sociale de		
relayant la	l'établissement pour qui la		
demande	demande est faite *:		
d'une		Email de la personne qui réalise la démarche	
entreprise	Adresse e-mail * :		
		Sélectionnez le type d'aide sollicitée	
	Aide sollicitée * :	Sélectionner	~
		Cliquez sur le bouton, sélectionnez vos fichiers (Utilisez la plusieurs fichiers) puis validez	touche Ctrl pour silectionner
	Piece(s) jointe(s) *:	Ajouter des fichiers	Ajouter des fichiers

Taille limitée à 20 Mo pour l'ensemble des pièces jointes - 10 Mo maximum par fichier - 20

😢 agefiph

Mode opératoire Dépôt dématérialisé Février 2024 sans macro, docx

1/Saisir **tous** les champs

2/Cliquer sur **« Ajouter des fichiers »** pour joindre les documents:

- Le formulaire de demande de préférence non scanné et saisi informatiquement
- les justificatifs afférents (y compris les conditions générales signées scannées)

Préconisation pour faciliter le dépôt : numériser en noir & blanc en baissant la résolution à 200 points par pouce (PPP ou DPI)

3a Déposer une nouvelle demande d'aide financière

Choix de l'aide sollicitée dans le cas d'un dépositaire partenaire relayant la demande d'une personne en situation de handicap

Sélectionner	~
Sélectionner	
Aide au parcours vers l'emploi	
Aide prothèses auditives	
Aide défraiements stagiaire formation courte	
Aide à la création d'activité	
Aide aux déplacements	
Aide à la formation	
Aide exceptionnelle au parcours de formation à distar	nce
Aide exceptionnelle aux déplacements période COVID	-19
Aide technique	

Aide humaine

Choix de l'aide sollicitée dans le cas d'un dépositaire partenaire relayant la demande d'une entreprise

Sé	lectionner
Ai	de à l'aménagement d'une situation de travail
Aio	de à l'accueil, à l'intégration ou à l'évolution professionnelle
Aio	de au contrat de professionnalisation
Ai	de au contrat d'apprentissage
Aio	de à la formation de salarié
Ai	de à la recherche de solutions de maintien dans l'emploi
Aio	de Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap
Aio	de exceptionnelle à la mise en place du télétravail
Aio	de exceptionnelle de soutien à l'exploitation
Ai	de exceptionnelle Surcoût des équipements spécifiques COVID-19
Ai	de exceptionnelle pour la mise en œuvre de la solution de maintien dans l'emploi

36 Ou déposer un justificatif complémentaire pour une demande d'aide existante

A+ A-

UN OU DES JUSTIFICATIF(S) COMPLÉMENTAIRE(S) POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

: Champs obligatoires		
N°Dossier *•	D suivi de 7 chiffres ou LH suivi de 6 chiffres	5
	Dápartament de l'adresse postale de la per	conne ou de l'établicsement pour qui la
	demande est faite	sonne ou de retablissement pour qui la
Code departement ^ :	Sélectionner	~
Adresse e-mail * :	Email de la personne qui réalise la démarch	ie
	Cliquez sur le bouton, sélectionnez vos fichi plusieurs fichiers) puis validez	iers (Utilisez la touche Ctrl pour sélectionner
Piece(s) iointe(s) *:	Aigutar dag fighiora	Aigutar dag fabiara

Taille limitée à 20 Mo pour l'ensemble des pièces jointes – 10 Mo maximum par fichier – 20 fichiers maximum – Formats acceptés: pdf, jpeg, jpg, doc sans macro, docx champs. Le numéro de dossier est obligatoire, il figure sur les courriers/ mails relatifs à la demande (demande de pièces, Lettre d'attribution de subvention...)

2/Cliquer sur **« Ajouter des fichiers »** pour joindre les justificatifs d'instruction ou de paiement.

4

Valider le dépôt et patienter pendant le chargement des pièces jointes

L'Agefiph traite les données recueillies dans ce formulaire afin de permettre un dépôt dématérialisé d'une demande d'aide financière ou de justificatif(s) complémentaire(s).

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité à vos données personnelles ainsi qu'un droit de limitation et d'opposition que pouvez exercer auprès du DPO à l'adresse suivante : 192, avenue Aristide Briand 92226 Bagneux Cedex ou par courriel à <u>contact-dpo@agefiph.asso.fr</u>

1/Cliquer sur « Accepter »



Attendre le message de confirmation de dépôt et vérifier la bonne réception du mail automatique d'accusé-réception



Mode opératoire Dépôt dématérialisé Février 202

Synthèse du process



🔇 agefiph

| Mode opératoire Dépôt dématérialisé Février 2021





Régles de dépôt et bonnes pratiques :

⇒ concourent à la qualité de traitement des demandes d'aide financière ou des pièces justificatives complémentaires



Les dépôts effectués en ligne jusqu'à minuit sont transmis à la Délégation régionale le lendemain matin.

Précisions / Règles de dépôt

 Tout envoi parallèle par mail ou courrier postal d'une demande déposée en ligne est à proscrire, car elle créerait un doublon de demande.



- Chaque formulaire de dépôt en ligne doit correspondre à une seule demande (nouveau dossier ou justificatifs complémentaires). Une même demande ne doit pas être transmise via plusieurs formulaires de demande initiale.
- Le formulaire de demande de subvention habituel (modèle type) reste obligatoire et doit être joint à toute nouvelle demande, le formulaire de transmission ne le remplace en aucun cas.
- Les conditions générales signées et scannées doivent toujours être transmises (ou à défaut le pdf d'un mail du demandeur attestant avoir lu et approuvé les conditions générales d'attribution des subventions)

Précisions / Règles de dépôt

- Les formats de fichiers acceptés sont : .pdf, .jpeg .jpg .doc .docx (sans macro)
 - En conséquence les autres formats, notamment .xls .xlsx, ainsi que les .zip ne sont pas acceptés.
 - Nous suggérons de passer par une conversion au format pdf (via le gestionnaire d'imprimante ou un logiciel en ligne gratuit comme PDFsam) qui permet également de fusionner plusieurs pdf en un seul.

Maximum par transmission : 20 Mo au total / 20 fichiers 10 Mo maximum par fichier

Bonnes pratiques complémentaires

- Lors d'envoi de dossiers en plusieurs pièces, veiller à nommer celles-ci de manière explicite
 - Exemple : RIB, RQTH, devis, exposé de situation.

 Utiliser le dossier de demande d'intervention saisissable en ligne :

https://www.agefiph.fr/sites/default/files/import_destination /15b8f8e41f4ffe844c26ee0be3dd9962.pdf

Accès au téléservice de dépôt dématérialisé

Depuis le 18 janvier 2021, date d'ouverture officielle du service de dépôt dématérialisé :

- L'accès s'effectue à partir de l'adresse suivante : <u>https://dossiers.agefiph.fr/Teleservice/Depot-de-demande-d-aide-financiere</u>
- Il sera également possible d'accéder à cette adresse via notre site internet
- Les éventuelles difficultés rencontrées seront à signaler via le formulaire de contact du site de l'Agefiph : <u>https://dossiers.agefiph.fr/Services/Contact</u>